



CAMP DE JOUR

GUIDE DU PARENT - 2024



ACQ

CAMP DE JOUR
MUNICIPAL
CONFORME

2024

25 JUIN AU 16 AOÛT 2024

Les enfants doivent avoir atteint l'âge de 5 ans en date du 30 septembre 2023.

Le camp de jour est réservé aux résidents de Saint-Ambroise-de-Kildare **SEULEMENT**.

ET C'EST PARTI !

BIENVENUE AU CAMP DE JOUR DE SAINT-AMBROISE-DE-KILDARE!

C'est avec un immense plaisir que je vous souhaite la bienvenue au camp de jour de Saint-Ambroise-de-Kildare.

Au cours de la saison 2024, vos enfants auront la chance d'être entourés d'une équipe d'animation et d'accompagnateurs énergiques et dynamiques. Vos enfants auront la chance de vivre une panoplie d'activités enrichissantes, sportives, artistiques et socio-éducatives.

Je suis également fier de pouvoir compter sur la présence de notre nouvelle équipe de coordination Bagheera (coordonnatrice) et Pirouette (adjointe-coordonnatrice) qui sauront reprendre le flambeau du camp de jour. Également, celles-ci seront accompagnées de notre fabuleuse Étincelle à titre de responsable de la programmation.

Ce tout nouveau guide du parent vous servira tout au long de la saison estivale. Il s'agit d'un outil d'information qui vous présente l'entièreté de notre camp de jour.

Pour conclure, je vous souhaite à vous et à votre enfant, un fabuleux été en notre compagnie.

ANTHONY MAHEU
COORDONNATEUR DES LOISIRS





C'EST L'ÉTÉ (*HOURRA*)!

MISSION

La mission du camp de jour de Saint-Ambroise-de-Kildare est d'offrir aux Ambroisiennes et Ambroisiens de 5 à 12 ans une programmation diversifiée et inclusive dans un espace agréable et sécuritaire. Notre mission est donc d'offrir un service de qualité incluant des activités sportives, artistiques et socio-éducatives.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- Offrir des activités sportives, artistiques, récréatives, de plein air et socio-éducatives enrichissantes où le plaisir se combine à de nouveaux apprentissages;
- Offrir un encadrement sécuritaire à l'ensemble des enfants;
- Contribuer au développement de l'autonomie, de l'estime de soi et de l'adoption de saines habitudes de vie de l'enfant;
- Permettre aux enfants de s'impliquer dans une vie de groupe et de développer ses habiletés sociales au sein du groupe;
- Répondre aux besoins d'intégration, d'accommodements et d'inclusion des enfants.

PROCÉDURE D'INSCRIPTION

CONCEPTION DES GROUPES

Pour l'année 2024, le camp de jour accueillera 150 enfants par semaine répartis en fonction des ratios de l'Association des camps du Québec. Pour 2024, nous aurons 150 places par semaine, réparties comme suit :

- **Groupe 1 (5-6 ans) : 20 places/semaine;**
- **Groupe 2 (5-6 ans) : 20 places/semaine;**
- **Groupe 3 (6-7 ans) : 24 places/semaine;**
- **Groupe 4 (7-8 ans) : 24 places/semaine;**
- **Groupe 5 (8-9 ans) : 30 places/semaine;**
- **Groupe 6 (10-12 ans) : 30 places/semaine.**



PROCÉDURE D'INSCRIPTION



**AUCUN FORMULAIRE NE SERA ACCEPTÉ AVANT LE LUNDI 15 AVRIL, 8 H 30.
AUCUNE INSCRIPTION NE SERA PRISE AU TÉLÉPHONE, COURRIEL OU EN
PERSONNE.**

- 1 Rendez-vous sur notre site Internet dans la section « **Loisirs, culture & communauté - Camp de jour** »;
- 2 Une fois sur la page, rendez-vous sur l'onglet « *Procédure d'inscription* » et cliquez sur le lien d'inscription;
- 3 Une fois rendu sur le logiciel Amilia, connectez-vous à votre compte et rendez-vous dans la boutique pour trouver l'item « *Camp de jour 2024* »;
- 4 Sélectionnez la première semaine de camp de jour souhaitée et y inscrire votre ou vos enfants et cliquez sur « *Commande* ». Répéter le processus pour les autres semaines souhaitées en cliquant sur « *poursuivre les achats* »;
- 5 Ajoutez l'article associé « **Chandail** » à la commande et choisir la grandeur;
- 6 Une fois l'ensemble des semaines et le chandail sélectionnés, cliquez sur « **Commande** »;
- 7 Vous devez remplir et valider les formulaires d'inscription pour l'ensemble des membres de la famille. Il est important d'inscrire de vraies informations. Une fois l'étape terminée, vous pourrez poursuivre votre commande;
- 8 Vous devez compléter les informations de paiement (carte de crédit);

Enfin, complétez votre commande et obtenez votre confirmation. Une fois les semaines sélectionnées dans le panier, vous disposez d'une période de 30 minutes pour compléter votre commande. Les rabais pour le 2e et 3e enfant seront appliqués automatiquement à l'inscription.

Nous vous recommandons fortement de procéder à l'ouverture de votre compte Amilia avant la période d'inscription.

PAIEMENT



Nous vous offrons la possibilité de payer le camp de jour en **3 versements** :

- **PREMIER VERSEMENT** : à l'inscription;
- **DEUXIÈME VERSEMENT**: jeudi 23 mai 2024;
- **TROISIÈME VERSEMENT**: jeudi 20 juin 2024.

Les paiements peuvent se faire de la façon suivante :

- **Dans votre dossier citoyen sur Amilia (en préenregistrant les 3 versements lors de l'inscription);**
- **Argent comptant;**
- **Carte débit;**
- **Carte de crédit (Visa ou MasterCard);**
- **En personne au bureau municipal (pendant nos heures d'ouverture) avec argent comptant, carte de débit ou de crédit.**



POLITIQUE DE REMBOURSEMENT



AVANT LE 1ER JUIN

Il sera possible d'annuler ou de transférer sans frais des semaines pour le camp de jour estival selon les places disponibles, en déposant une demande écrite, **jusqu'au 1er juin**. Dans le cas d'une modification à la baisse avant le 1er juin, un remboursement sera effectué. Les frais d'inscription ne sont pas remboursables.



APRÈS LE 1ER JUIN

Aucun remboursement ne sera effectué, à moins que ce soit pour des raisons médicales. La participante ou le participant devra alors présenter une attestation médicale et se verra rembourser la totalité des frais au prorata des jours non-utilisés.



TRANSFERT DE SEMAINE

Après le 1er juin, il sera possible de transférer des semaines d'activités si la demande est formulée par écrit, et ce, **6 jours ouvrables** avant le début des activités.

Si le délai est respecté, le transfert sera possible **UNIQUEMENT** si le nombre de places disponibles le permet. Advenant que le nombre de places ne permette pas un transfert de semaine, la demande sera refusée, et aucun remboursement ne sera effectué.



AJOUT DE SEMAINE PENDANT L'ÉTÉ

Pour ceux qui désirent ajouter une semaine au cours de l'été, vous devez inscrire votre enfant au plus tard le **mercredi précédant** la semaine choisie. L'inscription sera acceptée seulement si le nombre de places le permet.

Pour l'inscription, veuillez communiquer avec Anthony Maheu, coordonnateur des loisirs au **450 755-4782, poste 103**.

RATIOS & LOCAUX



QU'EST-CE QU'UN RATIO D'ENCADREMENT?

Un ratio d'encadrement est le nombre d'enfants qu'une animatrice ou un animateur peut avoir à sa charge, selon la catégorie d'âge des enfants. En tant que camp de jour conforme par l'ACQ, nous nous devons de respecter ces ratios afin d'assurer la sécurité de l'ensemble des participantes et des participants.



5-6 ANS

1 animateur/10 enfants



7-8 ANS

1 animateur/12 enfants



9-12 ANS

1 animateur/15 enfants



LIEUX & LOCAUX

L'ensemble des locaux est centralisé dans le secteur de la salle communautaire Gilles-Courchesne (750, rue Principale). Dans le cadre des activités, nous utilisons le parc du Chalet des loisirs et le gymnase de l'école Notre-Dame-de-la-Paix.

L'accueil du service de garde sera situé à l'extérieur de la salle communautaire sous un chapiteau. Vous serez informé du groupe de votre enfant une semaine avant que le camp de jour commence par courriel.

Un local sera attribué à chacun des groupes en fonction de la capacité du local et du nombre de personnes.

FONCTIONNEMENT



HORAIRE & LIEU

Le camp de jour de Saint-Ambroise-de-Kildare est ouvert du 25 juin au 16 août 2024, de 7 h à 17 h 30. Le service de garde est ouvert à tous les matins dès 7 h et en fin de journée jusqu'à 17 h 30.

Le camp de jour aura lieu à la salle communautaire Gilles-Courchesne, située au 750, rue Principale, Saint-Ambroise-de-Kildare.

ARRIVÉE AU CAMP DE JOUR

Le service de garde est ouvert à partir de 7 h. Pour une question de sécurité, nous vous demandons ne pas laisser votre enfant seul avant l'ouverture. De ce sens, vous ne pourrez pas tenir le camp de jour responsable de quoi que ce soit si jamais il arrive un incident.

Lors de votre arrivée, nous vous demandons de signaler la présence de votre enfant à l'employé qui se trouvera à la table du service de garde.

ABSENCE

Si votre enfant est absent, il est de **VOTRE** responsabilité d'en informer le camp de jour en envoyant un message texte au 450 365-4782 (**voir la procédure dans la section Communications**).

DÉPART DU CAMP DE JOUR

Le service de garde débute à partir de 16 h. À moins d'un avis contraire des adultes responsables, aucun enfant n'est autorisé à quitter avant 16 h. Si votre enfant doit quitter avant 16 h, il est de votre responsabilité d'informer l'employé du camp de jour en envoyant un message texte au 450 365-4782.

Seules les personnes autorisées à l'inscription pourront quitter avec l'enfant. Afin de valider l'identité des personnes, une pièce d'identité avec photo vous sera demandée (en cas de doute). Vous pouvez également ajouter des personnes au besoin en communiquant avec Anthony Maheu, coordonnateur des loisirs et de la culture.



POLITIQUE DE DÉPARTS SÉCURITAIRES

Si un individu ne se trouve pas sur la liste des personnes autorisées, l'employé se réserve le droit de demander une pièce d'identité et de communiquer avec les adultes responsables pour s'assurer que l'enfant peut partir avec cette personne. S'il n'y a pas de réponse, nous refuserons de laisser partir l'enfant avec cette personne et ce, même s'il la connaît.

SERVICE DE GARDE



Le service de garde est ouvert à partir de 7 h à 9 h et de 16 h à 17 h 30. Le service de garde a lieu à la salle communautaire Gilles-Courchesne (750, rue Principale).

Le service de garde est accessible pour tous les enfants inscrits au camp de jour. Durant cette période, le code de vie du camp de jour ainsi que les règlements généraux devront être respectés.

⚠️ Après 17 h 30, si un enfant n'a pas quitté, le responsable du service de garde communiquera avec les parents. Prenez note que le parent devra payer une pénalité de **5 \$ par tranche de 5 minutes et ce, par enfant.**

La facturation vous sera envoyée par le coordonnateur des loisirs.

RETARDS & ABSENCES

Afin de faciliter l'application des procédures d'arrivées et de départs, l'heure d'arrivée des enfants doit se faire entre 7 h et 9 h et l'heure de départ doit se faire entre 15 h 30 et 17 h 30.

Si vous arrivez au camp de jour après 9 h, il sera de votre responsabilité de communiquer par téléphone avec la coordonnatrice du camp de jour afin de déterminer le point de rencontre. Prenez note que vous ne pouvez pas aller rejoindre directement le groupe de votre enfant.

⚠️ Si votre enfant est absent, il est de **VOTRE** responsabilité d'en informer le camp de jour en envoyant un message texte au **450 365-4782 (voir la procédure dans la section Communications)**. Si le camp de jour n'a pas été informé de l'absence de votre enfant, celui-ci sera considéré comme absent à partir de 9 h.



SANTÉ & SÉCURITÉ



La santé et la sécurité de l'ensemble des participants est la plus grande priorité du camp de jour de la Municipalité de Saint-Ambroise-de-Kildare. Soyez assuré que toute l'équipe d'animation du camp de jour applique l'ensemble des règles exigées par la Municipalité. Les animateurs ont également reçu une formation de premiers soins.

FICHE MÉDICALE & PROBLÈME DE SANTÉ

Il est de **VOTRE RESPONSABILITÉ** de transmettre l'information concernant l'état de santé de votre enfant. En effet, si votre enfant a un problème de santé (allergies alimentaire, asthme, etc.) cela doit être inscrit sur sa fiche santé. Si, en cas d'urgence, nous devons utiliser un médicament (ex. inhalateur pour l'asthme) ou une trousse personnelle de secours (ex. EpiPen), veillez à ce que la coordonnatrice du camp de jour sache comment intervenir avec votre enfant en lui expliquant la démarche à suivre ainsi que l'endroit où se trouve le matériel nécessaire dans le sac à dos de votre enfant.

S'il y a des modifications concernant l'état de santé de votre enfant avant le début ou pendant le camp de jour, il est de **VOTRE RESPONSABILITÉ** d'en informer la coordination. Elle assurera le suivi approprié auprès de l'animateur responsable de votre enfant.

Sachez que l'omission d'informations essentielles au sujet de votre enfant peut entraîner l'expulsion de ce dernier, et ce, sans remboursement.

MÉDICAMENTS

Les médicaments seront donnés seulement s'ils sont dans leur contenant original, accompagnés du **formulaire d'autorisation pour l'administration d'un médicament**. Tout médicament doit être remis à la personne responsable du camp de jour. Par souci de sécurité, les enfants ne peuvent conserver de la médication dans leur sac ou la boîte à dîner. Prenez note qu'aucun médicament ne sera administré par un animateur ou pris sous sa supervision sans le formulaire dûment rempli. Également, aucun médicament sans ordonnance du médecin ne pourra être administré par le personnel du camp de jour. Vous pouvez demander le formulaire à la personne responsable du camp de jour lors du premier matin.

PREMIERS SOINS

En cas d'incident ou d'accident, un rapport est complété et les adultes responsables sont également informés. Si l'enfant est victime d'un accident nécessitant un transport en ambulance, il sera accompagné par un membre de l'équipe du camp de jour, jusqu'à l'arrivée des parents ou de la personne à joindre en cas d'urgence.



Les frais de transport seront facturés aux parents du participant.

SANTÉ & SÉCURITÉ



ENFANT MALADE

Si votre enfant est malade ou fiévreux, nous vous prions, par souci de sécurité, de le garder à la maison afin d'éviter de contaminer les autres enfants et le personnel d'animation. Dans le cas où l'état de votre enfant se modifie en cours de journée, vous serez immédiatement contacté par téléphone et nous vous demanderons de venir le chercher.

CRÈME SOLAIRE

Les enfants doivent apporter une bouteille de crème solaire identifiée à leur nom dans leur sac à dos **À TOUS LES JOURS**. Afin de faciliter les périodes d'application de crème solaire, nous vous recommandons d'acheter de la crème solaire en vaporisateur. Avant l'arrivée de votre enfant au camp de jour, nous vous demandons de lui en appliquer. Des périodes sont prévues à l'horaire pour que les enfants s'appliquent eux-mêmes de la crème solaire. Prenez note que le camp de jour de la Municipalité de Saint-Ambroise-de-Kildare ne fournit pas de crème solaire et nous ne recommandons pas le partage de ce produit à cause des allergies.

HYDRATATION

Les animatrices et les animateurs du camp de jour de la Municipalité de Saint-Ambroise-de-Kildare sont informés de l'importance d'une bonne hydratation. Afin de minimiser les risques de coup de chaleur et de déshydratation, l'équipe d'animation et les enfants font régulièrement des pauses afin de s'hydrater. La direction du camp de jour **OBLIGE** les parents à mettre une bouteille d'eau dans le sac de leur enfant. Les enfants ont accès à différents points d'eau potable dans chacun des bâtiments de la municipalité.

POUX

Si vous remarquez des lentes ou des poux dans les cheveux de votre enfant, veuillez le garder à la maison et communiquer avec Anthony Maheu, coordonnateur des loisirs au 450 755-4782, poste 103 pour l'en informer.



ALIMENTATION



SERVICE DE TRAITEUR - CONGÉ DE LUNCH (!!!)

Tous les mercredis de l'été, un dîner sera servi aux enfants en formule boîte à lunch individuelle. Prenez note que les breuvages ne sont pas inclus, vous devez donc prévoir pour vos enfants un breuvage, une bouteille d'eau et deux collations pour la journée.



Dans le cas où votre enfant serait allergique au repas offert, vous devrez prévoir un lunch et nous en aviser.

SEMAINE 1

Burgers de porc effiloché du Rang 4
Salade de chou rouge & carotte
Croustade aux fruits

SEMAINE 2

Sandwich au poulet grillé, pesto et mozzarella
Salade de lentilles
Compote de pommes

SEMAINE 3

Pâté au poulet
Macédoine de légumes
Mousse à la framboise

SEMAINE 4

Pizza froide avec légumes (poivrons & olives)
Salade de brocoli & raisins secs
Tranches de cantaloup

SEMAINE 5

Lasagne à la sauce bolognaise (à la viande)
Salade César (vinaigrette à part)
Mousse à la vanille

SEMAINE 6

Wrap César au poulet
Couscous concombres & mandarines
Mandarines

SEMAINE 7

Sandwich au rôti de boeuf sur pain panini, cornichon
Bouquets de brocoli et trempette
Muffin aux bleuets

SEMAINE 8

Pâté chinois façon Petit Chaperon
Salade verte avec vinaigrette maison
Gâteau aux zucchini et chocolat

MATÉRIEL



AVEC MOI

- Vêtements confortables;
- Souliers fermés;
- Maillot de bain;
- Serviette;
- Souliers d'eau
(OBLIGATOIRE)
- Chasse-moustiques;
- Crème solaire (vaporisateur);
- Chapeau;
- Casquette;
- Serviette;
- Imperméable.



BOÎTE À DINER

- Un lunch froid ou chaud (**sauf pour les jours de sortie**);
- Deux collations;
- Une bouteille d'eau;
- Un breuvage (jus);
- Une plaque réfrigérante.

Lors des sorties, nous n'avons pas accès à un micro-ondes.

INTERDITS

- Aliments contenant des noix, des arachides et des fruits de mer;
- Boisson gazeuse ou énergisante;
- Bonbons.



SAC À DOS

- Bouteille d'eau;
- Vêtements de rechange;
- Casquette;
- Chapeau;
- Médicaments, si requis;
- Épipen, si requis;
- Autre matériel précisé dans l'info-parent.

INTERDITS

- Cellulaire;
- Tablette;
- Argent;
- Tous les jeux de la maison;
- Cartes Pokémon;
- Objets sensoriels.

Par souci de sécurité et de convenance, le port des items énumérés ci-dessous est à éviter au camp de jour. En cas de non-respect du présent code, les parents seront rapidement informés et selon la situation, un changement pourrait être exigé immédiatement ou pour le lendemain afin d'être conforme.



Les vêtements et accessoires portant des inscriptions ou des images ou des logos vulgaires, discriminatoires, violents, homophobes et/ou racismes.



Les vêtements et accessoires déplacés et/ou malséants.

Nous recommandons fortement d'habiller votre enfant de façon à ce qu'il soit confortable dans l'ensemble des activités. Il est également important de bien identifier l'ensemble des objets de votre enfant.

Si votre enfant perd un objet, la Municipalité n'est pas responsable de la perte. Une table d'objets perdus sera à l'entrée de la salle. Tout objet non-réclamé sera remis au comptoir vestimentaire dès le début du mois de septembre 2024.

COMMUNICATIONS



INFO-PARENT

À chaque vendredi, vous recevrez une info-parent par courriel avec l'horaire du groupe de votre enfant. Vous trouverez dans cette communication toutes les informations importantes à savoir sur la semaine qui suivra.



Il est important de transmettre une adresse courriel à l'inscription de votre enfant.

GROUPE FACEBOOK

Afin d'être à l'affût des informations tout au long de la semaine et des derniers rappels, nous vous invitons à rejoindre le groupe Facebook « **Camp de jour Saint-Ambroise-de-Kildare** ». Prenez note que le groupe n'est pas fait pour signaler l'absence de votre enfant.

MESSAGE TEXTE - NOUVEAUTÉ (!!!)

Afin d'être rapide dans la transmission de l'absence de votre enfant ou pour préparer votre enfant au départ (avant 16 h), vous pourrez envoyer un message texte sur le cellulaire du camp de jour selon la procédure suivante.

450 365-4782

La personne responsable vous enverra un pouce en guise de réception du message. Il est important de mentionner le nom **COMPLET** (prénom + nom de famille) de votre enfant.

Prenez note qu'à partir de 16 h, nous ne prendrons plus les messages textes pour faire préparer les enfants.



COMMUNICATIONS



COMMUNICATIONS AVEC LES ANIMATEURS

Il est possible de communiquer avec l'animateur de votre enfant selon les façons suivantes :

- Discuter avec un membre de l'équipe de coordination présent lors du service de garde;
- Laisser un message sur la boîte vocale du camp de jour au 450 365-4782;
- Envoyer un courriel à l'adresse suivante : campdejour@saintambroise.ca.

CAHIER DE COMPORTEMENT

Le cahier de comportement est un bon moyen de communication entre les parents et les animateurs responsables de votre enfant. En effet, en fin de journée, un animateur par duo doit compléter le cahier de comportement des enfants du groupe. Dans cet outil de communication, un système d'étoile est utilisé afin de vous informer de l'état de la journée de votre enfant. Le cahier sera disponible à la table du service de garde le soir.

Sachez qu'en cas de non-respect du code de vie, un suivi externe sera effectué. Ce suivi devra être signé par le parent et remis au responsable du service de garde. Prenez note que le suivi ce doit de rester au camp de jour.

Une copie pourra être envoyée par courriel. Nous vous invitons à en faire la demande au responsable du service de garde qui transmettra l'information à la coordonnatrice du camp de jour.



CODE DE VIE



POLITIQUE TOLÉRANCE ZÉRO

Le département des loisirs et de la culture de la Municipalité de Saint-Ambroise-de-Kildare est munie d'une politique « tolérance zéro » pour les enfants ayant un comportement inapproprié ou des gestes de violence. La direction générale de la Municipalité de Saint-Ambroise-de-Kildare se réserve le droit d'exclure d'une activité, de suspendre ou de renvoyer un enfant dont la conduite sera jugée inacceptable dans le meilleur intérêt du camp de jour de Saint-Ambroise-de-Kildare.

CODE DE VIE

- Je participe activement aux activités proposées;
- Je respecte les autres enfants et les animateurs dans mes paroles et mes gestes;
- Je respecte le matériel et les lieux du camp de jour;
- J'écoute les animateurs et je respecte les consignes;
- Je m'habille convenablement pour participer aux activités;
- Je reste avec mon groupe en tout temps;
- Je fais les bons choix et je suis un modèle à suivre.



GRADATION DES SANCTIONS

En cas de manquement grave à ce code de vie, des mesures disciplinaires seront appliquées selon la gravité du ou des comportements. Notez que si les comportements sont répétitifs malgré les avertissements, l'enfant devra rencontrer un membre de la coordination. Chaque cas sera évalué selon la coopération des parents, la gravité et la fréquence du comportement des enfants.

Voici la liste des différentes sanctions qui pourraient être appliquées selon le comportement :

- Avertissement verbal de la part de l'animateur;
- Retrait de l'activité, processus de réflexion;
- Geste de réparation;
- Avis formel aux parents;
- Rencontre avec un membre de la coordination;
- Suspension externe ou expulsion du camp de jour.

GESTION DE LA DISCIPLINE



Lorsque vous venez chercher votre enfant, informez-vous auprès de l'équipe d'animation sur place pour savoir si votre enfant a passé une belle journée. Si votre enfant n'a pas passé une belle journée, vous devrez signer le billet de suivi. Chaque intervention sera appliquée en fonction de la nature de la situation et de sa gravité.

GESTES DE VIOLENCE

Les gestes de violence (physique ou verbale) sont **INTERDIT** au camp de jour de Saint-Ambroise-de-Kildare. Tout comportement qui met la sécurité des autres en danger ne sera pas toléré. Un geste de violence (physique ou verbal) entraîne un retrait du groupe et une démarche devra être effectuée pour réintégrer le groupe.

DEGRÉ DE GRAVITÉ : MINEUR

ESCALADE DES SANCTIONS

ACTIONS POSÉES : mauvais langage, querelle, désobéissance, insulte, bousculade, crise, refus de participer, etc.

- Avertissement verbal;
- Retrait (15 minutes) + discussion avec l'animateur;
- Recherche active de solutions concrètes avec l'animateur et retrait (15 minutes);
- Retrait ou non-participation à une activité;
- Rencontre avec la personne responsable et appel aux parents selon la situation;
- Avis disciplinaire et rencontre avec les parents et la direction des loisirs et de la culture;
- Expulsion d'une journée*;
- Expulsion définitive du camp de jour*.

DEGRÉ DE GRAVITÉ : MAJEUR

ESCALADE DES SANCTIONS

ACTIONS POSÉES : violence physique, bris de matériel, crise de rage, fugue ou tout acte compromettant la sécurité des autres, cracher, licher les autres de manière intentionnelle, etc.

L'enfant est retiré du groupe :

- Rencontre avec l'animateur et la personne responsable;
- Rencontre avec le parent et la direction des loisirs et de la culture.

Selon la gravité de l'action :

- Avis disciplinaire;
- Suspension d'une à trois journées.

Expulsion définitive du camp de jour*.



En cas de suspension ou d'expulsion, la sanction sera effective immédiatement et la suspension sera appliquée pour la journée du lendemain. Aucune exception, ni dérogation ne sera faite quant au choix des jours de suspension.

*Aucun remboursement ne sera effectué pour les suspensions et expulsions définitives.

ÉQUIPE D'ANIMATION



ÉQUIPE DE COORDINATION

Le camp de jour dispose d'une coordonnatrice et d'une adjointe-coordonnatrice. Leur rôle principal est la gestion du camp de jour, ce qui inclut l'encadrement et l'évaluation des employés, le service à la clientèle, les mesures d'urgence et les communications aux parents.

RESPONSABLE DE LA PROGRAMMATION

La responsable de la programmation du camp de jour a comme responsabilité d'organiser et de planifier l'ensemble des journées thématiques, les grands jeux, Tremplin Santé, le jardin, le gala et la dernière journée en collaboration avec la coordonnatrice.

ÉDUCATRICE SPÉCIALISÉE

L'éducatrice spécialisée est responsable des interventions auprès des enfants ayant des besoins particuliers en plus de soutenir les animateurs dans les interventions auprès des enfants. Au cours de la saison, l'éducatrice spécialisée réalisera des activités dans l'ensemble des groupes.

ANIMATRICES & ANIMATEURS

Les animatrices et les animateurs ont comme responsabilité de proposer des activités enrichissantes aux enfants et d'assurer leur sécurité. Ils planifient, organisent et animent des activités adaptées aux enfants de 5 à 12 ans.

RESPONSABLE DU SERVICE DE GARDE

La personne responsable de service de garde est celle qui arrive en premier le matin et qui part en dernier le soir. Elle a la responsabilité de bien préparer les enfants pour leur journée de camp de jour.

ACCOMPAGNATRICE OU ACCOMPAGNATEUR SPÉCIALISÉ(E)

L'accompagnatrice ou l'accompagnateur spécialisé(e) doit assurer le bien-être de l'enfant qui est sous sa responsabilité tout en collaboration avec l'animatrice ou l'animateur du groupe pour veiller à son intégration.

FORMATIONS

L'ensemble du personnel du camp de jour de Saint-Ambroise-de-Kildare a reçu une formation de premiers soins de 8 heures, incluant le RCR et le DEA. Chaque animateur garde une trousse de premiers soins dans son sac à dos. Il y a également une trousse de premiers soins dans chacun des locaux de la municipalité de Saint-Ambroise-de-Kildare.

L'ensemble du personnel du camp de jour de Saint-Ambroise-de-Kildare reçoit de la formation dès la mi-avril d'une durée de plus de 30 heures ainsi que des notions importantes spécifiques à notre camp de jour. L'ensemble des animateurs a plus de 16 ans ou un secondaire 4 de complété.



Le camp de jour de Saint-Ambroise-de-Kildare est membre depuis 2021 (!!!)

UNE JOURNÉE EN CAMP DE JOUR (!!!)



7 h à 9 h : SERVICE DE GARDE

9 h à 9 h 15 : Rassemblement + prise des présences

9 h 15 à 10 h 30 : Animation dans les groupes

10 h 30 à 10 h 45 : COLLATION + CRÈME SOLAIRE + REMPLISSAGE BOUTEILLE D'EAU

10 h 45 à 12 h : Animation dans les groupes

12 h à 13 h : DÎNER + CRÈME SOLAIRE + REMPLISSAGE BOUTEILLE D'EAU

13 h à 14 h 15 : Animation dans les groupes

14 h 15 à 14 h 30 : COLLATION + CRÈME SOLAIRE + REMPLISSAGE BOUTEILLE D'EAU

14 h 30 à 15 h 30 : PÉRIODE AU PARC (!!!)

15 h 30 à 16 h : Animation

16 h à 17 h 30 : SERVICE DE GARDE



ACTIVITÉS SPÉCIALES

Plusieurs activités spéciales et des journées thématiques auront lieu au cours de la saison. Les vendredis après-midis sont dédiés aux grands jeux en lien avec la thématique de l'été.

TREMLIN SANTÉ

Depuis quelques étés, nous adhérons au programme Tremplin Santé. L'objectif du programme est d'inclure les saines habitudes de vie dans le cadre des activités du camp de jour. Le responsable du programme au sein du camp de jour est la responsable de la programmation. Elle sera responsable de planifier et présenter aux groupes une activité sur les saines habitudes de vie, volet alimentation, chaque semaine.

POTAGER COLLECTIF

Tous les vendredis matins, chacun des groupes disposera de 20 minutes d'animation au jardin de l'école avec Étincelle. L'activité sera placée à votre horaire par l'adjointe-coordonnatrice chaque semaine.

VISITE À LA BIBLIOTHÈQUE

Chaque groupe effectuera une visite à la bibliothèque au cours de la saison. Les enfants pourront se choisir un livre et en faire la lecture.

GALA - JEUDI 15 AOÛT 2024

Cette fête est une véritable tradition au camp de jour de Saint-Ambroise-de-Kildare. À la veille de la dernière journée du camp de jour, toute l'équipe organise une soirée festive pour tous les enfants du camp de jour. La programmation de cette fête sera dévoilée au cours de la saison.



COORDONNÉES UTILES



DU 25 JUIN AU 16 AOÛT 2024, ENTRE 7 H ET 17 H 30



Frédérique Derome (Bagheera), coordonnatrice du camp de jour



450 365-4782



campdejour@saintambroise.ca



Salle communautaire (750, rue Principale, Saint-Ambroise-de-Kildare)

DU LUNDI AU JEUDI (8 H 30 À 12 H & 13 H À 16 H)



Anthony Maheu, coordonnateur des loisirs



450 755-4782, poste 103



loisirs2@saintambroise.ca



Bureau municipal (850, rue Principale, Saint-Ambroise-de-Kildare)

PROGRAMMATION



	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
SEMAINE 1 25 AU 28 JUIN (4 JOURS)	BONNE FÊTE NATIONALE (!!!) FERMÉ	 OUVERTURE DU CAMP DE JOUR (!!!)	Traiteur	JURACIRQUE 	Potager Grand jeu Vendredi cool
SEMAINE 2 1ER AU 5 JUILLET			 Bibliothèque Traiteur	ARCHIPEL AMÉLIO 	Potager Grand jeu Vendredi cool
SEMAINE 3 8 AU 12 JUILLET			 Bibliothèque Traiteur	CENTRE DES SCIENCES 	Potager Grand jeu Vendredi cool
SEMAINE 4 15 AU 19 JUILLET	 NINJA FACTORY Parcours gonflables		 Bibliothèque Traiteur		Potager Grand jeu Vendredi cool
SEMAINE 5 22 AU 25 JUILLET		 NOËL DU CAMPEUR Traiteur		 SILENCE! ON TOURNE.. Méga-Animation	Potager Grand jeu Vendredi cool
SEMAINE 6 29 JUILLET AU 2 AOÛT		 HALLOWEEN Traiteur		 NUIT AU CAMP (!!!)	Potager Grand jeu Vendredi cool
SEMAINE 7 5 AU 9 AOÛT		 Bibliothèque Traiteur		 Complexe Atlantide	Potager Grand jeu Vendredi cool
SEMAINE 8 12 AU 16 AOÛT	 ÉDUCAZOO		 Potager Traiteur	 GALA	 BEACH PARTY